

## Les Cahiers des dix



### Le septième Fauteuil

Pierre-Georges Roy, Antoine Roy, Robert-Lionel Séguin, Benoît Lacroix

Jean Simard, S.R.C.

Number 51, 1996

60 ans

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1012943ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1012943ar>

[See table of contents](#)

---

#### Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

#### ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

---

#### Cite this article

Simard, J. (1996). Le septième Fauteuil : Pierre-Georges Roy, Antoine Roy, Robert-Lionel Séguin, Benoît Lacroix. *Les Cahiers des dix*, (51), 135–153.  
<https://doi.org/10.7202/1012943ar>

---

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté, 1996

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

---

**é**rudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Le septième Fauteuil

PAR JEAN SIMARD, S.R.C.

### Pierre-Georges Roy (1870-1953)

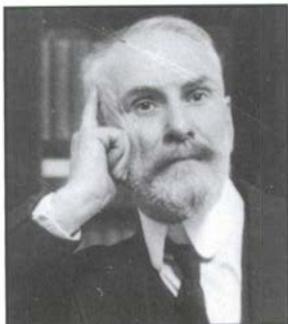


Photo: ANQ-Q

L'image que Pierre-Georges Roy a laissée au public est celle d'un homme qui aura occupé sa vie à garnir les bibliothèques d'ouvrages signés de son nom: «trois cents volumes d'histoire, de biographies, de descriptions et dissertations de toutes sortes au bénéfice de la postérité», écrit Victor Morin dans sa notice nécrologique des *Cahiers des Dix*. «Comment a-t-il pu réussir à réaliser ce tour de force qui aurait pu remplir la vie active de dix auteurs et cela au fil de la plume, sans l'assistance d'un secrétaire? C'est à peine croyable, mais il en fut ainsi»<sup>1</sup>. Né à Lévis le 23 octobre 1870, Pierre-Georges — comme l'appellent encore ses admirateurs — y meurt le 4 novembre 1953. Sa vie tout entière est consacrée au travail intellectuel: le jour à Québec, le soir, les fins de semaine et les congés à Lévis, où il entraîne ses enfants, Léon, Marguerite, Antoine et Henri<sup>2</sup>, dès l'âge de 15 ans, aux travaux de copie, de relecture et de vérification de textes. D'après les témoignages de ses fils, recueillis en 1980 par la journaliste Monique Duval, sa vie s'est déroulée comme le long fleuve tranquille qu'il traversait soir et matin pour accomplir son travail: «Se lever à 5h00, faire de la correspondance jusqu'à 7h00, s'en aller à la messe, revenir à la maison, prendre un rapide petit déjeuner, marcher ensuite jusqu'à la traverse de Lévis, monter à bord du bateau hiver comme été, traverser le fleuve, débarquer à Québec, prendre l'ascenseur qui conduit à la terrasse Dufferin, parvenir enfin à la maison Kent, rue Saint-Louis, pour entreprendre la tâche quotidienne»<sup>3</sup>. La carrière de Pierre-Georges Roy commence dès sa sortie du Séminaire de Québec, quand il a 20 ans, et se termine à 83, l'année de sa mort où il fait encore paraître dans *Les Cahiers des Dix*, à côté de sa notice nécrologique, un article sur la famille de Nicolas Daneau de Muy. Plus de soixante ans d'assiduité en faveur d'une double mission: celle de l'histoire des «petites choses», qu'il accomplit le plus souvent à titre privé, celle ensuite qui fera de lui le grand intendant du patrimoine culturel de son époque.

1. Victor MORIN, «À la mémoire de Pierre-Georges Roy», *Les Cahiers des Dix*, n° 18, 1953, p.11-15.
2. Léon, Antoine et Henri firent tous trois des carrières d'archiviste et d'historien, tout comme d'ailleurs leurs oncles notaires, frères de Pierre-Georges, Eugène-Adjutor et Joseph-Edmond.
3. Monique DUVAL, «Il y a 60 ans, P.-G. Roy fondait les Archives», *Le Soleil*, mercredi 31 décembre 1980.

### L'historien des «petites choses»

Contrairement à ses frères qui avaient choisi de devenir notaires comme leur père, Pierre-Georges décide, dès sa sortie du cours classique, de se lancer dans l'action, c'est-à-dire en fondant une revue de littérature et d'histoire qu'il appelle *Le Glaneur*. «L'esprit qui devra régner au *Glaneur*, écrit Roy dans son premier éditorial du 1<sup>er</sup> novembre 1890, c'est l'esprit chrétien, sans bigoterie, l'esprit patriotique, sans chauvinisme, l'esprit sérieux et moral, sans affectation». Tous les genres littéraires seront considérés mais, s'empresse-t-il de préciser, la revue ne cautionnera pas «ces aberrations mentales que des esprits irréfléchis voudraient bien fleurir, sous les dénominations diverses de décadentisme, réalisme, symbolisme, etc.<sup>4</sup>». On a déjà dit de Pierre-Georges Roy qu'il pouvait ressembler dans sa maturité à ce qu'aurait pu être Péguy s'il avait vieilli. À 20 ans déjà, il proclame un conservatisme qui le caractérisera tout au long de sa carrière. Sitôt *Le Glaneur* disparu, le 10 octobre 1892, Roy fonde *Le Moniteur de Lévis* dont la première livraison paraît le 5 mai 1893. *Le Moniteur* est l'organe du parti conservateur à Lévis, «mais cela ne veut pas dire qu'il sera un partisan aveugle, prêt à approuver tout ce qui sera dit et fait au nom du parti. Cela signifie au contraire, écrit encore Pierre-Georges Roy, qu'il sera attaché surtout à l'idée conservatrice, à ce qu'il croira être les vrais principes et les saines doctrines du parti conservateur»<sup>5</sup>. Au temps du *Glaneur*, Roy avait lié des amitiés avec les chantres du passé qu'étaient, parmi une équipe d'une quarantaine de collaborateurs, Benjamin Sulte, Louis Fréchette, Narcisse-Eutrope Dionne, Philéas Gagnon, James McPherson Le Moine, Adjudant Rivard, Édouard-Zotique Massicotte. C'est encore sur eux qu'il compte en mettant au monde le *Bulletin des recherches historiques*, qui sera l'œuvre de sa vie d'historien des «petites choses».

En 1894, Roy est nommé greffier de la Cour d'appel du Québec. Le gagne-pain maintenant assuré, il met sur pied un projet d'envergure qui lui apportera la nourriture spirituelle. S'inspirant de *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, publié en France depuis 1864, et de *Notes and Queries*, qui paraissait en Angleterre dès 1849, il fonde le *Bulletin des recherches historiques* dans le but de mettre en communication la classe érudite: «Parmi les trois ou quatre cents littérateurs, collectionneurs, bibliophiles ou amateurs, archéologues ou numismates que nous comptons dans notre province, il n'est pas un travailleur qui n'éprouve, à un moment donné, le besoin de recourir à la science d'autrui»<sup>6</sup>. Le BRH — comme on l'appellera familièrement — comprendra donc des études, des listes, des bibliographies, des inventaires, des inédits, des chroniques enfin comme celles des «Questions» et «Réponses» qui lui donneront son caractère. Les questions viendront des lecteurs, peut-être comme le souhaitait Pierre-Georges des quelque deux cents élèves qui sortent chaque année des collèges classiques, car, pense-t-il, «On leur a parlé pendant dix ans de littérature, d'art et de science, comment en pourraient-ils perdre le goût?»<sup>7</sup>. Les questions vont dans plusieurs directions et l'équipe tente d'y répondre dans les numéros subséquents, ce qui encourage du coup la fidélité du lecteur. On pourra lire ainsi dans le premier numéro:

4. André BEAULIEU et Jean HAMELIN, *La presse québécoise des origines à nos jours*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, t. 3, 1977, p. 239.

5. *Ibid.*, p. 301.

6. Pierre-Georges ROY, «Prospectus», *Bulletin des recherches historiques* (désormais BRH), vol. I, n<sup>o</sup> 1, janvier 1895, p. 2. Parmi «les trois ou quatre cents» érudits que comptait la province, 392 collaboreront effectivement au BRH.

7. *Ibid.*, p. 3.

- Pouvez-vous me donner le nom du député de la Convention, né au Canada, qui a voté la mort de Louis XVI?
- J'ai lu quelque part qu'un livre avait été brûlé par le bourreau sur la place publique de Québec, au commencement de la colonie. Quel était ce livre et pourquoi fut-il brûlé?
- Quand la marguerite fit-elle son apparition au Canada?

La période du régime français domine très nettement dans l'intérêt des lecteurs comme des rédacteurs. C'est ainsi que, de 1895 à 1968, dernière année du BRH, 43,1% des articles traitent du régime français, 22,6% du régime britannique, puis 3,4% de la Confédération à 1968 et 2,7% des siècles précédant la colonisation<sup>8</sup>. Quand au contenu historiographique, la première place va à la biographie et à la généalogie, un peu moins à l'histoire sociale ou politique, beaucoup moins aux questions religieuses, culturelles, militaires, démographiques ou économiques<sup>9</sup>.

Pierre-Georges Roy dirige habilement les destinées du BRH de 1895 à 1949, l'année où il passe le flambeau à son fils Antoine. Il en assume personnellement les profits et pertes jusqu'en 1923, après quoi le *Bulletin* devient l'organe officiel du Bureau des archives de la province de Québec, dont il est maintenant l'archiviste en chef. Il prend occasion du passage de sa publication au budget gouvernemental pour la mieux définir, et on comprendra dès lors qu'il se définit lui-même en tant qu'historien: «Le *Bulletin des recherches historiques*, dans sa modeste sphère, sans mettre de côté les personnages de premier plan, s'efforcera de faire connaître les vertus, les travaux, le dévouement, les actions des petits, des humbles, des inconnus ou des méconnus qui ont bien servi la patrie»<sup>10</sup>.

Son apport au BRH en tant qu'auteur est pour beaucoup à l'origine d'une série de sept opuscules publiée de 1919 à 1944 avec le titre général: *Les Petites choses de notre histoire*. Les bons élèves de l'entre-deux-guerres retrouvaient dans leurs prix de fin d'année ces petits recueils de lectures courtes et vivantes qui traitaient de sujets comme «Le scalpe chez les Sauvages», Les patates sous le régime français», «Les sorciers de l'île d'Orléans» ou «Le premier bal au Canada». Car telle était la forme que prenait l'aide gouvernementale pour les écrits de Pierre-Georges Roy. Le Secrétariat de la province achetait une partie du tirage des *Petites choses*, ainsi que du BRH jusqu'en 1923<sup>11</sup>. Il donnait les livres aux institutions d'enseignement secondaire et supérieur qui les versaient en prix. C'est de cette façon que l'œuvre de Roy a connu un certain succès et que son nom reste encore familier à plus d'un et d'une qui ont conservé ces travaux d'érudition à caractère populaire. Il paraissait tout naturel à cette époque que les responsables gouvernementaux de la culture et de l'éducation se donnent la main. Ils avaient compris que la culture d'une nation dépend en grande partie de l'éducation de sa jeunesse. Ce principe ne pouvait que favoriser la diffusion de l'histoire telle que la concevait celui qui allait devenir le premier archiviste du Québec.

8. Marie-France FORTIER, *Index du Bulletin des recherches historiques*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1988, p. 45.

9. *Ibid.*, p. 43.

10. Pierre-Georges ROY, *BRH*, vol. 29, mars 1923, p. 65.

11. Le gouvernement paie un certain nombre d'abonnements au *BRH*, «qui sont distribués gratuitement aux écoles élémentaires, pour le profit des instituteurs». Voir Bernard WEILBRENNER, «Pierre-Georges Roy et le Bureau des archives de la Province, 1920-1925», dans *Archives*, vol. 21, n° 1, 1989, p. 24.

En 1914, Pierre-Georges Roy remplace son frère Joseph-Edmond — décédé l'année précédente — en tant que directeur des archives fédérales à Québec. Montarville Boucher de la Bruère faisait l'équivalent à Montréal. Le gouvernement fédéral s'occupait donc du développement des archives du Québec avec trois personnes à Québec, six à Montréal et dix à Paris qui copiaient des documents relatifs au régime français. À partir de 1917, Roy se met à publier des séries d'inventaires dans une collection qu'il nomme «Archives de la province de Québec». Il donne ainsi l'idée de développer pour le Québec un bureau d'archives qui compléterait ce que faisait le fédéral. La personnalité de Pierre-Georges Roy, sa vision de l'histoire et du rôle de l'archiviste provincial faisaient en sorte que le projet qu'il esquissait n'attaquait en aucune sorte la légitimité fédérale. L'homme-clef en matière de culture à cette époque, Louis-Athanase David, ministre du Secrétariat provincial, passe à l'action et fonde ce qui s'appelle aujourd'hui les Archives nationales du Québec. Pierre-Georges Roy est nommé, le 2 septembre 1920, «Archiviste du gouvernement de la province de Québec». Les historiens Thomas Chapais et Amédée Gosselin avaient poussé le projet qui avait l'appui du milieu culturel. Ægidius Fauteux a exprimé on ne peut mieux l'opinion de la classe érudite sur le rôle irremplaçable d'un bureau d'archives pour le Québec: «Quelle que soit la largeur de vue qu'elle ait manifestée jusqu'à présent en s'efforçant d'assembler tous les documents qui intéressent l'histoire du Canada, écrit le patron de la Bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal, la direction des Archives fédérales ne peut pas accorder à l'histoire locale toute l'attention qu'il faudrait et c'est naturellement aux provinces qu'incombe ce soin. Nous avons un patrimoine historique particulier et, si nous ne le gardons pas nous-même, personne ne le gardera à notre place»<sup>12</sup>.

L'action énergique de Roy aura tôt fait de donner aux Archives une réputation solide. Par un ambitieux programme de publication qu'il met en train immédiatement, il fera jouer à l'institution un rôle pédagogique de premier plan en ce qui a trait au développement d'une conscience identitaire de la collectivité canadienne-française du Québec. C'est ainsi que tout l'effort portera sur les sources du régime français, «les archives les plus précieuses de tout le pays, de l'aveu de tous les connaisseurs»<sup>13</sup>. Année après année, Roy publiera le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec* en plus de divers inventaires de pièces se rapportant essentiellement à la colonisation française. Les rapports annuels comprendront, outre des inventaires et des documents, un certain nombre d'articles qui ne sont pas sans rappeler le contenu du BRH centré sur le régime français et la petite histoire.

### Le grand intendant du patrimoine

En 1922, Pierre-Georges Roy accepte de diriger, en sus de ses autres activités, les Archives judiciaires de Québec et, à titre de secrétaire, les activités de la Commission des monuments historiques, organisme fondé conformément à la *Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique*. À ses côtés, Édouard-Zotique Massicotte, William Douw Lighthall et Victor Morin travailleront, sous la présidence d'Adélarde Turgeon et avec Charles-Joseph Simard, sous-secrétaire de la province et membre d'office, à l'inventaire, à l'illustration, à la conservation, à la restauration et au classement de ce que l'on appelait alors les «reliques du passé», c'est-à-dire le patrimoine architectural et artistique. Là comme ailleurs, l'activité de Roy sera débordante. Avant de classer, pense-t-il, il faut, encore une fois et toujours,

12. Ægidius FAUTEUX, «Nos Archives», *Action française*, janvier 1921, p. 42-47.

13. Pierre-Georges ROY, *Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1920-1921* (désormais RAPQ), p. 7.

inventorier et sensibiliser le public par les publications. À l'été 1922, Roy à Québec et Massicotte à Montréal scrutent le paysage et les documents qu'ils connaissent déjà afin de dresser un inventaire aussi complet que possible des monuments commémoratifs du Québec, car ils désirent prouver à «un personnage assez en vue d'une province voisine [...] qu'il y a plus de monuments historiques ou commémoratifs dans la seule province de Québec qu'il n'en existe dans toutes les autres provinces réunies»<sup>14</sup>. Les inventaires touchent aussi l'architecture des manoirs, des maisons et des églises anciennes, sans compter les calvaires et croix répertoriés et photographiés par Massicotte surtout. Après moins de deux ans d'activités, le secrétaire pourra écrire que «la Commission est heureuse de proclamer que la province de Québec compte bon nombre d'églises, de chapelles, d'édifices, etc., etc., qui méritent d'être classés»<sup>15</sup>. Mais les premiers classements n'arriveront qu'en 1929: le Château Ramezay à Montréal, la vieille maison des Jésuites à Sillery.

Il fallait avant tout connaître, faire connaître et apprécier, par le livre surtout. En cinq ans, Roy a le temps de faire paraître le fruit de ses inventaires monumentaux: *Les monuments commémoratifs de la province de Québec* en 1923, *Les vieilles églises de la province de Québec* en 1925, *Vieux manoirs, vieilles maisons* en 1927. Le point culminant de ce programme de publication restera sans aucun doute son ouvrage *L'Île d'Orléans* (1928) pour lequel la Commission reçoit en 1930 une médaille de l'Académie française. Le livre de 505 pages est publié séparément en français et en anglais avec des illustrations en couleur signées surtout Horatio Walker, mais aussi Charles Huot, Henri Julien, Clarence Gagnon, Suzor Coté, Charles Maillard, et des photographies spécialement commandées à Edgar Gariépy. Il a coûté une fortune à la Commission: près de 35 000 \$. Ce sera un événement dans l'édition. Désormais Pierre-Georges Roy est une sommité dans le domaine du beau livre. Une fois de plus l'occasion lui avait été donnée de faire valoir la thèse traditionaliste qu'il prônait depuis ses premiers écrits journalistiques. L'Île d'Orléans est présentée par Roy comme le microcosme d'un Québec rural traditionnel où tout est calme et serein. La beauté des champs, le travail du laboureur, les vertus religieuses et patriotiques forment entre eux un bouquet que le peintre Horatio Walker ne demanda pas mieux que d'arranger à la manière de Jean-François Millet et son École de Barbizon.

Pierre-Georges Roy fait partie en 1935 de l'équipe fondatrice de la Société des Dix. Il y retrouve ses amis de la Commission, É.-Z. Massicotte et Victor Morin, et il s'y sent à l'aise aux côtés de gens à tendance conservatrice dans tous les sens, tout comme lui. La plupart étaient de Montréal, lui venait de Québec. Ceux qui ne le connaissaient pas mais le voyaient à l'occasion de ses passages à Montréal, particulièrement chez Massicotte aux Archives judiciaires<sup>16</sup>, le percevaient facilement comme un «monsieur», et il les intimidait. En 1935 Roy a 65 ans. Il a reçu tous les honneurs: docteur *honoris causa* des universités Laval, Notre-Dame d'Indiana et d'Ottawa, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique de France, commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire le Grand, médaillé de la Société historique de Montréal, membre de la Société royale du Canada. Pourtant il demeure un homme d'une grande simplicité et même d'une certaine humilité. Ainsi, lorsque le père Louis Le Jeune de l'Université d'Ottawa lui demande un jour de rédiger une biographie de son frère Joseph-Edmond, Pierre-Georges répondra: «Je voudrais avoir le temps et le talent nécessaire pour écrire sa

14. Pierre-Georges ROY, lettre du 12 septembre 1922 déjà citée et commentée dans mon article, «L'inventaire du patrimoine a soixante-dix ans», *Les Cahiers des Dix*, n° 48, 1993, p. 206.

15. Pierre-Georges ROY et Adélar TURGEON, Premier rapport de la Commission des monuments historiques de la province de Québec, 1922-1923, (Québec), L.-A. Proulx, 1923, p. XI.

16. D'après madame M.-C. Côté-Corbo, pendant 20 ans la secrétaire de É.-Z. Massicotte. Entrevue réalisée avec madame Corbo par Gilles Gallichan et Jean Simard, le 18 juillet 1995.

biographie, malheureusement l'un et l'autre me manquent»<sup>17</sup>. Lionel Groulx a esquissé pour sa part un portrait de Pierre-Georges Roy: «De taille moyenne, preste en ses mouvements, il annonce l'homme d'action plutôt que l'homme d'étude. Pourtant, c'est le goût de l'étude qui l'emporte chez lui. Ses cheveux ont blanchi, ses traits se sont émaciés, mais au contact des livres plutôt que dans l'énervement d'une vie agitée. M. Roy est un calme, qui garde toujours son sang-froid»<sup>18</sup>. À vrai dire il était un homme d'étude doublé d'un homme d'action. Il fallait qu'il soit homme d'action pour abattre le travail intellectuel que sa passion pour les archives, les monuments historiques et l'écriture lui imposait. «Lorsque nous lui rendions visite à l'improviste, au troisième étage du palais de justice à Québec, écrit son ami Victor Morin, nous le trouvions invariablement occupé à griffonner, avec la vélocité d'un sténographe expert à écrire cent mots à la minute, des feuillets innombrables où les phrases pouvaient cependant se lire assez convenablement»<sup>19</sup>. En sa qualité de fonctionnaire de l'État, il avait en main le patrimoine dont il devait assurer l'intendance. À titre personnel, il s'efforça d'être un historien au service de sa communauté nationale. Sa participation aux travaux des Dix se situe dans le droit fil d'une pratique historique commencée voilà près de 60 ans. Ayant été 18 ans parmi les Dix, il remit les 18 articles convenus pour les *Cahiers* annuels. Plusieurs, on le comprendra, sont des développements d'articles produits pour le BRH. Si quelques-uns ont trait à l'histoire des familles, la plupart touchent plutôt à des sujets d'intérêt plus général, comme «Les légendes canadiennes», «La bande de Chambers», «L'histoire vraie du Chien d'Or» ou «La construction royale à Québec». Il écrit dans un style coloré, vivant: «Un autre triste sire est Vergor, l'âme damnée et l'inséparable du sale Bigot»<sup>20</sup>, ou encore «Toute cette histoire de Denys de Vitré ne tient pas debout une minute»<sup>21</sup>. Il s'adresse à son lecteur à la manière directe et il est convaincant: «Je viens de trouver dans une lettre inédite de Mme Bégon écrite à l'automne de 1751 la preuve que le sieur Cugnet s'il n'était pas encore un traître avait fort mauvaise réputation»<sup>22</sup>.

Il avait une vision de l'histoire qu'il liait étroitement aux finalités de sa profession. S'il s'est intéressé autant à la période du régime français, c'est que les jeunes Archives de la province devaient faire de la collecte et des inventaires des documents de cette période une priorité car, tel que le soulignait Fauteux, si le Québec ne s'était pas occupé de son patrimoine particulier, personne d'autre ne l'aurait fait à sa place. Roy fut aussi le champion de la petite histoire parce qu'il s'est mis au service des chercheurs qui s'occupaient avant tout de généalogie et d'histoire locale. Ainsi il s'est efforcé de rendre disponibles les documents qui reflétaient les us et coutumes du passé, en somme les archives des arts et des traditions populaires des Québécois. Il était conscient que son métier d'archiviste l'amenait à se faire le portier des historiens du lendemain car, écrivait-il, «nous n'aurons de véritable histoire nationale que le jour où des monographies nombreuses auront déblayé le terrain et préparé la voie à nos historiens»<sup>23</sup>. L'œuvre n'est pas sans défaut, atteste Jean Bruchési qui rédige sa notice nécrologique pour la Société royale, «mais ce n'est point la moue dédaigneuse de petits maîtres arrogants qui peut en amoindrir le mérite»<sup>24</sup>. En

17. Bernard WEILBRENNER, «Pierre-Georges Roy et les Archives de la province, 1926-1931», *Archives*, vol. 24, n° 3, 1993, p. 40.

18. Lionel GROULX, cité par Bernard WEILBRENNER, *loc. cit.*

19. Victor MORIN, *loc. cit.*, p. 12.

20. Pierre-Georges ROY, «Les traîtres de 1759», *Les Cahiers des Dix*, Vol. 1, 1936, p. 40.

21. *Ibid.*, p. 44.

22. *Ibid.*, p. 56.

23. Pierre-Georges ROY, *RAPQ*, 1921-1922.

24. Jean BRUCHÉSI, «Pierre-Georges Roy, 1870-1953», *Procès-verbaux de la Société royale du Canada*, Ottawa, Société royale du Canada, 1954, p. 101.

1941, ayant pratiquement perdu la vue, Pierre-Georges prend sa retraite des Archives de la province. Il poursuivra ses activités au BRH jusqu'en 1948 et dans *Les Cahiers des Dix* jusqu'en 1953, l'année de sa mort. Son fils Antoine prendra à chaque fois le relais.

### Antoine Roy (1905-1997)



Deuxième fils de Pierre-Georges, Antoine naît à Lévis le 24 décembre 1905. Après des études classiques au collège du lieu et à l'Université Laval, Antoine s'embarque en 1927 pour la France où il entreprendra des études spécialisées en paléographie à l'École des Chartes et en histoire à la Sorbonne. Son père semble l'avoir élu parmi ses autres enfants<sup>25</sup> pour lui succéder dans ses grandes œuvres. La formation d'Antoine avait commencé à la maison quand, adolescent, il aidait son père à diverses tâches liées notamment à la publication du BRH. Et quand Thomas Chapais lui suggère, en 1925, de se préparer un bon assistant pour ses Archives, «que vous pourriez former et sur qui vous pourriez compter»<sup>26</sup>, Pierre-Georges pense tout naturellement à Antoine. Après trois ans de séjour à Paris, de

1927 à 1930, il a le temps de préparer et de soutenir une thèse de doctorat avec la mention «très honorable», puis de publier deux ouvrages, l'un sur *L'œuvre historique de Pierre-Georges Roy. Bibliographie analytique*, l'autre, sa thèse, sur *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français. Essai de contribution à l'histoire de la civilisation canadienne*<sup>27</sup>. Quand il rentre à Québec, en 1931, il occupe le poste de secrétaire du Bureau des archives, aux côtés de son père. Cette même année il reçoit le prix David<sup>28</sup> pour son œuvre publiée que reconnaît aussi, en 1937, l'Académie française avec sa médaille de vermeil. Pierre-Georges pourra désormais compter sur un fils bardé de diplômes et ayant déjà à son crédit deux solides publications que des distinctions prestigieuses lui ont reconnues.

Le manuscrit de *L'œuvre historique* était probablement bien avancé quand Antoine Roy arrive à Paris au printemps 1927. Ce manuscrit sort en effet des presses de Jouve en septembre 1928. À cette date, l'œuvre de Pierre-Georges Roy comprend 101 titres qui sont des opuscules ou des travaux plus imposants<sup>29</sup> consacrés surtout à la généalogie des grandes familles du régime français, à des monographies de lieux et de monuments, à des inventaires, aux grandes séries que sont le BRH, *Les petites choses de notre histoire* et les rapports annuels des archives et de la

25. Léon succédera néanmoins à son père à titre de directeur des Archives judiciaires de Québec. Henri sera quant à lui responsable des dépôts de procès des Archives judiciaires. Marguerite se fera sœur de la Charité de Québec.

26. Bernard WEILBRENNER, *loc. cit.*, vol. 24, n° 3, p. 44.

27. *L'œuvre historique de Pierre-Georges Roy. Bibliographie analytique*, Paris, Jouve, 1928, 268 p.; *Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le régime français. Essai de contribution à l'histoire de la civilisation canadienne*, Paris, Jouve, 1930, 292 p.

28. Thomas Chapais, Égidius Fauteux, William Waugh, Édouard-Zotique Massicotte, Victor Morin, Olivier Maurault et Louis-Philippe Geoffrion, secrétaires, formaient le jury. *Ibid.*, p. 65.

29. Les opuscules sont en général des brochures de très petit format comme par exemple sa première publication consacrée à *La réception de monseigneur le vicomte d'Argenson par toutes les nations du pays de Canada à son entrée au gouvernement de la Nouvelle-France*, Québec, Léger Brousseau, 1890, 73 p., in-16°. Par ailleurs il publiera en 1903 une monographie de 456 pages, format in-8°, sur *La famille Juchereau-Duchesnay*, «l'histoire de familles la plus considérable publiée par M. Roy» (p. 39).

Commission des monuments historiques. Les écrits y sont présentés en ordre chronologique sans plus, de 1890 à 1927. Antoine Roy résume chacune des contributions en puisant autant que possible dans la fortune critique établie à partir de la presse française ou québécoise, ou encore de la correspondance reçue par Pierre-Georges Roy, critique toujours élogieuse. Comme l'indique par ailleurs le sous-titre de son autre ouvrage, *Les lettres, les sciences et les arts*, Antoine propose une *contribution à l'histoire de la civilisation canadienne* en dissertant tantôt sur l'instruction, sur les habitudes de lecture, sur la production littéraire, sur les sciences et les arts tels qu'on les pratiquait en Nouvelle-France. Il présente son travail comme une synthèse qui n'a d'autre objet que de «faire le point» car, écrit-il dans sa préface, «Depuis une trentaine d'années, un grand effort historique a été réalisé au Canada [...] Nous avons cru qu'il était temps de faire le point et de marquer les résultats obtenus sur un sujet particulièrement attachant: l'ancienne civilisation de la Nouvelle-France»<sup>30</sup>. Il fait évidemment allusion aux travaux de son père, mais aussi à d'autres comme ceux d'Amédée Gosselin, d'Ægidius Fauteux, d'É.-Z. Massicotte, également de Marius Barbeau, de Gustave Lanctôt et de Ramsay Traquair. Il n'oublie pas non plus de remercier Claude de Bonnault, ce Français qui travaille à Paris à titre d'employé des archives provinciales depuis octobre 1924: «Il s'est constamment montré pour nous l'ami le plus dévoué et n'a cessé de mettre à notre disposition les ressources multiples d'un savoir prodigieusement étendu»<sup>31</sup>. De Bonnault, qui avait préfacé *L'œuvre historique* regrettait que Pierre-Georges Roy ne se soit pas astreint à l'écriture d'un ouvrage d'ensemble sur le savoir qu'il avait accumulé depuis trente ans. Il semble bien que *Les lettres, les sciences et les arts* voulaient répondre à ce vœu.

En 1941, Antoine succède à Pierre-Georges à la tête des Archives de la province. Pendant vingt-et-un ans il présidera de la sorte aux destinées d'une publication, le *Rapport de l'archiviste de la province de Québec*, dont la réputation n'était plus à faire. Il y participe à cinq reprises en tant qu'auteur et ses contributions les plus significatives datent du temps où il était en second. C'est dans le *Rapport* de 1937-1938 qu'il publie sa «Bibliographie des monographies et histoires de paroisses»<sup>32</sup>, un outil de première importance qui révélera le nombre impressionnant de ce genre d'écrit dans la littérature documentaire. On y trouve en effet plus de 550 références à des monographies portant sur environ 500 paroisses ou comtés. Le terme «monographie» doit être entendu au sens large puisqu'il s'agit parfois de récits de voyage, de lettres, de rapports, autant que de véritables descriptions systématiques. Pour Antoine Roy, «c'est avec les histoires de paroisses que l'histoire du Canada se fera un jour complète, impartiale, vraie»<sup>33</sup>. Il sollicite donc les chercheurs et les érudits à se servir de cette bibliographie pour écrire de nouvelles histoires de paroisses<sup>34</sup>. Quelques années plus tard, il fera paraître une «Bibliographie de généalogies et histoires de familles»<sup>35</sup>, à laquelle participent 235 auteurs qui se partagent des articles et des livres traitant d'environ 2 250 familles ayant des patronymes différents. Les auteurs qui reviennent

30. Antoine ROY, *Les lettres, les sciences et les arts...*, op. cit., préface, p. III.

31. *Ibid.*, p. IV. De Bonnault, qui préparait aussi une thèse sur la société canadienne, sera au service des Archives presque sans interruption jusqu'en 1958, année de sa mort.

32. «Bibliographie des monographies et histoires de paroisses», *RAPQ, 1937-1938*, p. 254-364.

33. *Ibid.*, p. 254.

34. Lorsque, en 1971, Beaulieu et Morley publient à nouveau une bibliographie sur les monographies parues des origines (milieu XIX<sup>e</sup> siècle) à 1950, le nombre de titres a presque doublé: 392 pour les paroisses et les missions, 540 pour les municipalités, cités et villes, cantons, villages et hameaux, un total de 932. André BEAULIEU et William F.E. MORLEY, avec la collaboration de Benoît BERNIER et Agathe CARON, *La province de Québec*, Toronto, University of Toronto Press, 1971, 408 p.

35. «Bibliographie de généalogies et histoires de familles», *RAPQ 1940-1941*, p. 95-332.

le plus souvent sont Benjamin Sulte, Édouard-Zotique Massicotte et, bien entendu, Pierre-Georges Roy. «Les études généalogiques, écrit Antoine, ont pris depuis un demi-siècle un développement considérable dans la province de Québec [...] Il est temps, croyons-nous, de «faire le point» en dressant la liste des travaux de toutes sortes, publiés au Canada ou à l'étranger, qui traitent de généalogie canadienne»<sup>36</sup>. On le voit, Antoine Roy aime les bibliographies car elles servent aussi à «faire le point». Il considère qu'après trente ou cinquante ans de travaux monographiques, le temps des synthèses et des instruments de recherche est venu.

En 1949, Antoine reçoit pour deuxième héritage le *Bulletin des recherches historiques* qui avait fêté ses 50 ans quatre ans plus tôt par un hommage à son fondateur. Sous Pierre-Georges, le BRH a connu des hauts et des bas. De 1895 à 1923, il le publie à compte d'auteur. Il se fie sur quelques centaines de souscripteurs qui déboursent 2 \$ chaque année jusqu'en 1949. En 1923, le BRH devient l'organe des Archives de la province. Pierre-Georges Roy en demeure l'unique propriétaire mais désormais la subvention gouvernementale permettra d'augmenter le volume. De 1895 à 1925, le BRH passe de 64 à 576 pages. En 1927 il atteint 768 pages annuellement. Après cela il décroît. Lorsque Antoine prend la publication, les Archives abandonnent leur soutien financier. Le propriétaire-héritier doit maintenant faire appel à des commanditaires qui lui fournissent des publicités. Le BRH était mensuel; il devient trimestriel. Il se vendra 3 \$ l'abonnement annuel, c'est-à-dire 50% plus cher mais avec 228 pages<sup>37</sup>. En 1953, à quelques mois d'intervalle, Antoine perd ses deux parents. Il ne tarde pas à signaler à ses lecteurs les difficultés que ces deux départs entraîneront pour le BRH, en particulier pour tout ce qui touche la préparation matérielle à laquelle voyait sa mère, Eugénie Marsan-Roy: «correction des épreuves, dressage et révision des listes, adressage des numéros et des comptes, tenue de livres, etc., etc. Toutes ces besognes, madame Roy, avec un dévouement inlassable, les a faites pendant de longues années et c'est grâce à cette collaboration de tous les instants que le *Bulletin* a pu vivre»<sup>38</sup>. Le BRH cessera de paraître de 1962 à 1965, reprendra en 1966 et fermera définitivement ses portes en 1968 avec son 70<sup>e</sup> volume et ses 726 numéros totalisant 27 000 pages<sup>39</sup>. Antoine rêvait depuis longtemps d'un index général pour son BRH. Pierre-Georges en avait déjà réalisé un en quatre volumes pour les années 1895-1925, mais le plus gros restait à faire. En 1952, Antoine avait avancé témérairement: «Nous annonçons même la parution très prochaine d'un index général (1895-1952) du *Bulletin des recherches historiques*»<sup>40</sup>, mais c'est en 1988 que cet autre instrument de recherche verra enfin le jour sous forme de microfiches<sup>41</sup>. Cet index, qui couvre les 70 volumes parus de 1895 à 1968, «malgré certaines inégalités sur le plan méthodologique en particulier et quelques omissions et imprécisions [...] demeure, au dire de Marie-France Fortier, un travail colossal et digne de considération de la part du chercheur»<sup>42</sup>.

36. *Ibid.*, p. 95.

37. Ces données chiffrées sont tirées de Marie-France FORTIER, *op. cit.*, p. 24-27.

38. Antoine ROY, *BRH*, vol. 59, mars 1953, p. 3.

39. Marie-France FORTIER, *op. cit.*, p. 31.

40. Antoine ROY, *BRH*, vol. 58, décembre 1952, p. 3.

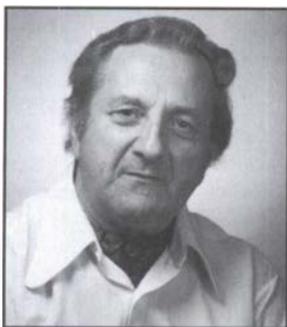
41. L'index proprement dit se compose de neuf microfiches. Il est de Antoine Roy. L'essai publié par Marie-France Fortier est une analyse de cet index. Les travaux de Roy et de Fortier portent le même titre: *Index du Bulletin des recherches historiques*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, 1988.

42. Marie-France FORTIER, *op. cit.*, p. 70.

En 1953, Antoine touche son dernier don, c'est-à-dire le fauteuil numéro 7 de la Société des Dix. Cette année-là, on trouve dans le 18<sup>e</sup> volume des *Cahiers* une notice nécrologique sur Pierre-Georges Roy, un article de Pierre-Georges et un autre d'Antoine sur «Le coût et le goût des meubles au Canada sous le régime français»<sup>43</sup>. L'article d'Antoine était prêt; il est permis de croire que le passage du fauteuil était prévu de toute façon. Avec l'arrivée d'Antoine Roy chez les Dix, la moitié du groupe des fondateurs est renouvelé. À côté des Gérard Malchelosse, Victor Morin, Olivier Maurault, Albert Tessier et Maréchal Nantel, le fils de Pierre-Georges côtoiera des confrères de deuxième génération: Léopold Desrosiers, Raymond Douville, Jean Bruchési et Jacques Rousseau. De 1953 à 1961, Roy donne huit articles aux *Cahiers des Dix*. Trois, sur le meuble, sur les habitudes de lecture et sur l'architecture du régime français, sont des développements de chapitres de sa thèse de 1930. Les autres attaquent des sujets nouveaux.

Sa dernière contribution porte sur «Quelques ventes aux enchères de bibliothèques privées»<sup>44</sup>. Il y déploie un tel savoir, une telle aisance et un tel intérêt pour le livre ancien qu'il est permis de se questionner sur la vocation d'Antoine Roy. Son penchant pour les bibliographies comme pour les index et son désir de «faire le point» ne sont-ils pas les signes d'une certaine prise de distance des «pages jaunies de nos vieux grimoires»<sup>45</sup> que chérissait tant son père? Après tout, il ne devait pas être si facile de prendre la place de Pierre-Georges Roy et d'y faire sa niche tout en s'appelant Roy.

### Robert-Lionel Séguin (1920-1982)



Le 25 juin 1996 avait lieu l'ouverture officielle à Trois-Rivières du nouveau Musée des arts et traditions populaires du Québec. Ce musée existe aujourd'hui parce qu'un ethnologue a mis trente ans de sa vie à l'imaginer. Le fonds principal de la nouvelle institution se constitue en effet des quelque 20 000 objets que Robert-Lionel Séguin a accumulés au long de sa carrière de chercheur, passionné qu'il était par les traces matérielles de la culture traditionnelle du Québec. Cette carrière trouve peut-être sa source lointaine dans une émotion ressentie alors qu'il avait sept ou huit ans, «un souvenir persistant que j'associe, écrira-t-il plus tard, aux plus beaux événements du Rigaud de mon enfance». Il se trouvait alors à la pêche avec un oncle dans la région du lac des Deux-Montagnes. Il aperçut au loin, à la surface du lac, trois petits points noirs qui grossissaient doucement à mesure que les minutes passaient. Bientôt il reconnaît trois canots d'Iroquois qui allaient vendre des manches de hache aux forestiers d'Hawkesbury. «En quelques minutes, les trois embarcations défilaient à faible distance de notre chaloupe. Leurs occupants, droits, impassibles, superbes, chantaient une langoureuse complainte en langue iroquoise. Les voix fortes semblaient sortir d'un mystérieux passé. Était-ce un refrain de guerre, une narration épique ou un message amoureux? Nul ne le saura jamais. Pris par la magie des paroles, les chanteurs ne semblaient même pas remarquer notre présence. On aurait dit que le récit jaillissait du fond de leur temps, des fibres de leur race.

43. Antoine ROY, «Le coût et le goût des meubles au Canada sous le régime français», *Les Cahiers des Dix*, vol. 18, 1953, p. 227-239.

44. Antoine ROY, «Quelques ventes aux enchères de bibliothèques privées», *Les Cahiers des Dix*, vol. 26, 1961, p. 219-233.

45. Victor MORIN, *loc. cit.*, p. 11.

Et l'écho du chant se faisait plus lointain, à mesure que les canots redevenaient points noirs. Puis ce fut le silence d'avant. Aujourd'hui, je donnerais une petite fortune pour posséder un enregistrement sonore de ces paroles. Imaginons l'importance d'un tel document pour l'ethnomusicologue<sup>46</sup>. Mais, on le comprendra, c'est beaucoup plus tard qu'il vint à l'ethnologie. Il devait d'abord passer par les archives, la généalogie et l'histoire locale, dans la plus pure tradition de Pierre-Georges Roy.

### La tradition de Pierre-Georges Roy

Séguin naît à Rigaud le 7 mars 1920. Il est issu d'une famille pionnière qui s'installe dans cet avant-poste de l'ouest québécois entre 1783 et 1792. Le voisinage de la frontière ontarienne le marquera profondément. Pour lui, l'homme de la frontière est davantage conscient de son identité, de sa vocation, de sa mission, et ce qui divise les hommes, pense-t-il, ce sont justement les frontières linguistiques et culturelles: «À vingt ou trente milles à l'ouest de Rigaud, je me sens dépaycé, lointain, étranger, alors que je suis chez moi à La Rochelle, Bordeaux ou Lausanne même si ces villes sont situées à des milliers de kilomètres de mon patelin natal»<sup>47</sup>. À l'âge de 20 ans il éprouve un pressant besoin de coucher sur papier cet amour. Il intitule son poème «Ô ma presqu'île», dont voici un extrait:

Je t'aime, ô ma presqu'île, glèbe laurentienne limitrophe au pays ontarien  
 Je t'aime, parce que les miens t'ont découverte, moulée, domptée, asservie parce  
 que tu as nourri des générations qui ont continué à mettre au monde des gars et  
 des filles qui sont les défenseurs de la Foi, de la langue et de la race.  
 Ta végétation qui naît avec chaque printemps et meurt avec chaque automne a vu  
 défiler l'inévitable cortège du voile blanc des baptêmes et du drap noir des  
 cercueils.  
 Sol fécondé par le sang des miens, je t'aime!  
 Lorsque le créateur coupera le fil de mes jours, je voudrais que s'ouvrent tes  
 chaires pour y recevoir ma froide dépouille  
 Garde mes ossements, terre sacrée, car je sais que tu es le meilleur des cimetières.<sup>48</sup>

Après des études au collège de Rigaud, Séguin passe les années de guerre sur la ferme de Raoul Servant, l'oncle d'Huguette Servant qui deviendra plus tard sa femme. En plus de cultiver la terre, il y cultivera aussi le goût des objets domestiques, de la ferme, de l'outillage et de l'équipement agricoles. Rentrant tous les soirs chez sa mère, il s'installe à la machine à écrire et rédige des articles pour *L'Interrogation*, un hebdomadaire publié à Rigaud auquel il collabore de 1941 à 1951 avec de courts articles sur le patriote Charles-Ovide Perrault, sur Rigaud, ses médecins, ses chantres, ses notaires, ses aspects religieux. Après, ce sera *Le Salaberry* et *Le Progrès* de Valleyfield. Ses articles portent encore sur Rigaud, son histoire, ses familles. Le journalisme l'intéresse à un point tel qu'il fonde, en 1952, avec deux collaborateurs, l'hebdomadaire *La Presqu'île*. Il en rédigera l'éditorial sans interruption du 1<sup>er</sup> février 1952 au 30 décembre 1959.

46. Robert-Lionel SÉGUIN, «Le vrai pays de Rigaud...», René BOUCHARD, dir., *La vie quotidienne au Québec. Histoire, métiers, techniques et traditions. Mélanges à la mémoire de Robert-Lionel Séguin publiés sous les auspices de la Société québécoise des ethnologues*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, p. 41.

47. *Loc. cit.*, p. 32.

48. Cité par Marcel BROUILLETTE, *L'homme aux trésors. Robert-Lionel Séguin*, Montréal, Éditions Québec-Amérique, 1996, p. 44.

Au milieu des années 40, Séguin s'occupait surtout d'archives. Il devint d'abord archiviste à la Société historique de Rigaud puis, en 1946, il passe aux Archives judiciaires de Montréal. Son intérêt pour les archives le pousse à bâtir sa propre collection qu'il enrichit au gré de ses visites auprès d'antiquaires et d'amateurs. Cette collection acquiert une telle importance au fil des ans que le Québec lui accordera en 1979 le statut de bien culturel. Elle contient notamment de la monnaie de carte du régime français, des documents notariés relatifs aux événements de 1837-1838, des livres de comptes de marchands, des registres municipaux et scolaires, des papiers de famille du pays de Rigaud et de Vaudreuil-Soulanges, de 1750 à 1960. Les intérêts de Séguin au long de la décennie 40 sont plutôt centrés sur la généalogie et l'histoire locale. C'est sur des sujets rigaudiens qu'il rédige ses articles pour les hebdomadaires régionaux, articles d'ailleurs qu'il base sur le dépouillement et l'analyse de sa collection d'archives enrichie au gré des sujets qui sont les siens. Ses travaux se situent à cette époque dans le droit fil de la tradition d'érudition de Pierre-Georges Roy, d'Édouard-Zotique Massicotte et des collaborateurs du *Bulletin des recherches historiques*. Il ne faudra pas du reste s'étonner de l'attrait qu'exerce sur lui le BRH auquel il participera régulièrement à partir de 1949, quand la revue échoit à Antoine Roy.

Sa collaboration au BRH s'échelonne sur 17 ans, c'est-à-dire de 1949 à 1966. À l'examen des articles qu'il fournit à la revue lévisienne, on peut se rendre compte du virage scientifique que Séguin est en train de prendre. Ainsi, dans le numéro de janvier 1951, il donne pour la première fois un article d'ethnologie historique: «Les Gobelins du manoir de Vaudreuil». Après, ce sera «Le cheval en Nouvelle-France» (1953), «Les premières scieries dans la presqu'île de Vaudreuil et de Soulanges» (1953), «La verrerie du haut de Vaudreuil» (1955). C'est dans les années 50 que Séguin trouve progressivement son identité de chercheur. Des trois ouvrages de cette époque, deux relèvent de l'histoire proprement dite: *Le mouvement insurrectionnel dans la presqu'île de Vaudreuil, 1837-1838* (1955) et *La sorcellerie au Canada français du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle* (1959). Un troisième reflète sa nouvelle vocation d'ethnologue: *L'équipement de la ferme canadienne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles* (1959). C'est aussi dans les années 50 que ses intérêts de collectionneur se portent de plus en plus vers l'ethnologie et, plus spécialement, vers la culture matérielle. Jusque-là ses collections étaient en continuité d'intérêt avec ceux qui furent ses modèles à la Société historique de Montréal, au Cercle Ville-Marie et à la Société généalogique canadienne-française: «Je me suis d'abord intéressé à la numismatique, dès mon jeune âge. Vers 1930, c'était très populaire ici, on pouvait encore trouver de belles pièces. Ensuite, je me suis mis à collectionner les timbres. Ça été important pour moi de commencer ainsi car cela m'a ouvert l'esprit, comme on dit. Finalement, j'en suis arrivé aux jouets, aux costumes, aux livres et aux lettres, comme celles du général Montcalm que je garde précieusement. Plus tard, à trente ans, ce sont les vieux meubles québécois qui m'ont attiré. Ça ne s'est jamais arrêté ce goût de fouiller les greniers, les hangars, les bibliothèques. Pour bien illustrer ma pensée: Ce n'est pas parce qu'un pot à barbe a appartenu à sir Wilfrid Laurier qu'il m'intéresse, c'est le pot même qui éveille mon intérêt: qui l'a fabriqué? selon quelles techniques? avec quels matériaux? quel était son usage?»<sup>49</sup>. Séguin, on le voit, quitte à un certain moment le peloton des historiens de stricte obédience et emprunte une route où il se retrouvera seul.

49. *Ibid.*, p. 108-109.

## La route de l'ethnologie

Il s'appliquera dès lors à reconstituer de façon méthodique et systématique, au moyen des traces matérielles, les chaînes de la technologie traditionnelle ou pré-industrielle. C'est ainsi que la technologie de l'acquisition se trouvera représentée par des objets liés à la cueillette, au trappage, à la chasse et à la pêche, celle de la production par l'outillage relatif à l'élevage, à la foresterie et à l'agriculture, celle enfin de la transformation par les artefacts des métiers du cuir, du bois, du fer, de la pierre et de l'argile. S'ajouteront à tout cela les moyens de transport comme les traîneaux, les voitures de tous genres, les canots, ensuite les objets de la vie domestique, tels les textiles en général, les vêtements, le mobilier, les ustensiles, le luminaire, les arts populaires et l'imagerie. Des bâtiments et diverses structures sont aussi démontés, transportés et remontés par l'ethnologue autour de sa maison de Rigaud: fournil, grange à encorbellement et à toit de chaume, canot à glace et baraque à foin des Îles-de-la-Madeleine, séchoir à maïs, laiterie, maison de colonisation, marche-à-terre. Les collections d'objets joueront dans la production scientifique de l'ethnologue un rôle analogue aux archives dans sa première production historique. Désormais, archives, bibliothèque, artefacts et informateurs trouveront appui l'un sur l'autre pour documenter ses recherches. Telle sera sa méthode, qu'il n'expose guère d'ailleurs, «trop occupé pendant cette trentaine d'années consacrées à dresser le corpus des activités rurales traditionnelles»<sup>50</sup>. C'est plutôt en mettant ce mode en usage que Séguin en démontrera l'efficacité, comme il le fera dans *Les Cahiers des Dix*.

Robert-Lionel Séguin occupe à partir de 1963 le fauteuil laissé libre par Antoine Roy chez les Dix. Il passe pour ainsi dire tout naturellement du BRH aux *Cahiers*, comme l'avaient fait avant lui Antoine et Pierre-Georges Roy. Au BRH, les articles à contenu ethnologique représentaient le tiers de sa contribution totale; maintenant, après 15 ans de collecte d'objets, c'est plutôt 80% des articles qui sont consacrés aux techniques agricoles, à l'équipement aratoire, au poêle, à l'habitation traditionnelle, à la basse-cour, à la grange, aux aspects religieux des travaux d'agriculture et d'élevage. Cette même année 1963 voit aussi paraître deux ouvrages dans la même veine: *Les moulins du Québec* et *Les granges du Québec*, puis en 1967 *La civilisation traditionnelle de l'«habitant» aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, qui lui vaut les prix du Gouverneur général du Canada et de l'Académie française (Broquette-Gonin). C'est là son maître ouvrage où il fait valoir pleinement le rôle qu'entendent jouer les archives matérielles ou figurées dans l'interprétation des faits relatés dans les archives écrites.

De 1950 à 1970, Séguin a réuni suffisamment d'objets pour considérer que sa collection a atteint la masse critique suffisante pour l'ouvrir à la connaissance du public. Fini le temps où Alain Stanké pouvait écrire: «Il y a à Rigaud un musée unique, riche de nombreuses pièces canadiennes qui, malheureusement, n'est pas ouvert au public»<sup>51</sup>. Désormais il estime le temps venu de se faire le muséologue de sa collection. Certes il avait déjà participé en 1961 à une exposition à Stratford, Ontario, où il avait reconstitué l'intérieur d'une maison traditionnelle du Québec à partir de ce qu'il avait déjà accumulé. Il avait répété l'expérience en 1963, au Centre d'art du Mont-Royal à Montréal, avec une présentation du mobilier, puis au Palais du commerce avec les jouets de sa collection. Cette année-là il travaillait à dresser l'inventaire des collections de l'Institut des arts appliqués que son directeur, Jean-Marie Gauvreau, avait accumulées pour servir à l'enseignement. Avec Gauvreau, Séguin monte ensuite le musée-laboratoire en civilisation

50. Jean-Claude DUPONT, «Robert-Lionel Séguin (1920-1982)», *Les Cahiers des Dix*, vol. 43, 1983, p. 21.

51. Marcel BROUILLETTE, *op. cit.*, p. 83.

traditionnelle de l'Institut. Ces deux ans passés auprès du créateur de l'École du meuble et de l'Institut des arts appliqués lui auront beaucoup appris sur les pratiques scientifiques reliées à la transmission du savoir par l'objet. À partir de 1975, il organisera chaque année des expositions: à Paris, au Musée national des arts et traditions populaires, sur les catalognes et les courtepointes (1975), au Centre d'art de Trois-Rivières sur l'art de la couverture de lit (1976), à l'Université du Québec à Montréal sur les métiers traditionnels (1977), à l'Université du Québec à Trois-Rivières sur le thème de la crucifixion dans l'art populaire (1978), à Paris de nouveau, au Musée national des arts et traditions populaires, sur le costume paysan du XIX<sup>e</sup> siècle (1979), au Musée des beaux-arts de La Rochelle sur la couverture de lit (1980), et, la même année au Musée de Vaudreuil, sur l'art de la navette et de l'aiguille.

C'est en 1973, écrit son vieil ami Marcel Brouillette<sup>52</sup>, que Séguin aurait commencé à réfléchir au devenir de sa collection. L'idée d'en faire la base d'un musée des arts et traditions populaires lui aurait été suggérée par Jean Cuisenier qui était à cette époque le conservateur en chef du Musée national des arts et traditions populaires. Séguin se mit donc à rêver pour son pays à ce «futur musée national des arts et traditions populaires où jeunes et vieux, étudiants et travailleurs, initiés et profanes, du monde entier, découvrirait et étudieraient l'évolution et la transmission de la culture québécoise»<sup>53</sup>. En 1976 il pose un premier geste auprès du recteur Gilles Boulet de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Le recteur est vite convaincu de l'intérêt que représenterait une telle acquisition pour sa constituante qui venait de se doter d'un Centre d'études québécoises. Mais encore fallait-il persuader les autorités du ministère de l'Éducation, du ministère des Affaires culturelles aussi puisqu'il s'agissait de créer un musée à caractère public. Une telle opération ne se fait pas sans analyses financières. En 1979, le recteur Boulet nous confie, à Michel Lessard, à Paul Carpentier et à moi, le mandat d'évaluer la valeur monétaire de la collection. Ce sera mon premier et dernier contact avec Robert-Lionel Séguin, rencontré à Rigaud dans le monde enchanté de ses collections. J'y ai reconnu l'homme simple et aux yeux rieurs dont on m'avait parlé. Pressé de nous communiquer sa passion dévorante, il nous a ouvert les portes des trois remises qu'il avait fait construire pour y loger les instruments aratoires (batteuses, cribleuses, râteleuses, herseuses, charrues), les moyens de transport (traîneaux, carrioles, cabriolets, canots, pirogue) et les outils des métiers artisanaux (rouets, métiers à tisser, scies, haches, couteaux). Ensuite nous sommes passés à la visite des bâtiments anciens où il m'avait réservé la découverte de ses 200 images religieuses de grand format, gardées à l'étage de sa maison paysanne du XIX<sup>e</sup> siècle, bâtie en pièce sur pièce. Le soir venu, notre hôte nous garda à souper dans un décor art populaire fourni de coqs, de statues, de bouteilles-passion... et de calvados.

Il était tout naturel que Séguin offrit sa collection à l'UQTR puisqu'il y était professeur depuis plusieurs années. Sa carrière d'enseignant avait commencé à l'Université Laval où il fut chargé de cours en culture matérielle, en 1966 et en 1967. En 1969, il dispense des cours de civilisation traditionnelle au Service d'éducation aux adultes à l'Université de Montréal. En 1971, il fonde à l'UQTR un Centre de documentation en civilisation traditionnelle et y est nommé professeur en 1973. Le professeur Séguin a alors 53 ans et il a une carrière déjà avancée. Il est bardé de diplômes: une licence en sciences sociales, économiques et politiques obtenue à l'Université de Montréal en 1951, un doctorat en histoire soutenu à Laval en 1961 avec une thèse

---

52. *Ibid.*, p. 115.

53. *Ibid.*, p. 178.

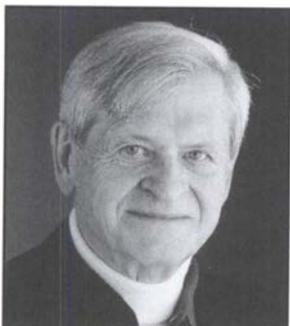
sur «Le mode de vie matériel de l'habitant aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», un deuxième doctorat obtenu en 1972 à l'Université René-Descartes, Paris, dont la thèse porte sur «La vie libertine en Nouvelle-France au XVII<sup>e</sup> siècle». Séguin fait partie du Département d'histoire. Il s'y fait des amis, comme Maurice Carrier qui lui voue une indéfectible fidélité, au-delà de la vie même. Dans une lettre qu'il lui adresse, le 3 septembre 1981, Séguin confesse qu'il ne s'est pas fait que des amis parmi les historiens de l'UQTR: «Tu es parmi les quelques bons amis que j'ai laissés à Trois-Rivières. Mais j'y ai laissé également des espérances, des rêves, voire des déceptions, des désappointements. La page est définitivement tournée. L'heure du bilan est arrivée [...] Il faut dire que je suis beaucoup moins sévère à l'égard des élèves qu'à l'égard de la plupart des professeurs du département. Les premiers sont jeunes, inconséquents; les seconds, par contre, sont intéressés, routiniers, calculateurs. Ils m'ont fourni le lamentable spectacle de l'homme qui a peur, ce qui n'est jamais beau à voir. On dit que le temps efface bien des choses. Il y a pourtant des exceptions à toute règle. Ainsi mon ressentiment envers ces anciens confrères, lequel se raffermit au lieu de s'estomper avec les mois. Un jour, Jacques R. Parent [vice-recteur de l'UQTR] m'avait invité à réfléchir et à revenir sur ma décision de quitter Trois-Rivières. Je lui avais répondu qu'il ne pouvait en être question puisqu'il m'était désormais trop pénible de vivre et de travailler avec la plupart des professeurs précités. Il y a des choses qu'on ne peut accepter, le mépris par exemple<sup>54</sup>. En 1980, Séguin démissionne de ses fonctions de professeur parce que ses collègues historiens avaient majoritairement voté pour lui retirer toute tâche d'enseignement. Le mépris auquel fait allusion Séguin au terme de sa lettre semble lui avoir survécu puisque, 14 ans après sa mort survenue en 1982, lesdits collègues se sont fait rarissimes à l'ouverture officielle du musée consacré à l'œuvre de sa vie. Pourtant cet ethnologue aura doté Trois-rivières et tout le Québec du plus important corpus d'archives de la vie matérielle de notre peuple. C'est à Gilles Boulet, devenu le premier directeur de ce musée, que nous devons la réalisation du rêve de Séguin.

La carrière de Robert-Lionel Séguin se partage en deux temps. Occupée d'abord à utiliser les archives de l'histoire locale à des fins journalistiques, elle se porte ensuite vers la confection d'une mémoire collective à partir des traces matérielles de la culture. Historien, Séguin s'est acharné à vouloir démontrer que les Québécois d'hier n'étaient ni soumis ni prudes. Ses travaux sur le mouvement insurrectionnel de 1837-1838 et sur l'esprit révolutionnaire dans l'art, sur les divertissements et la vie libertine en Nouvelle-France en témoignent éloquentement. Ethnologue, il a tenté de reconstituer, par l'écrit, l'exposition et l'enseignement, la vie matérielle du monde paysan, des origines à l'industrialisation. Mais par-delà cette dualité, peut-être plus apparente que réelle, Séguin n'a toujours eu qu'un seul idéal. C'était de célébrer son pays, le Québec profond, et son principal acteur historique, l'habitant, cet être débrouillard, joyeux et résistant, sur lequel il a pris exemple pour mener sa propre vie.

---

54. *Ibid.*, p. 175-176.

## Benoît Lacroix



Celui qui occupe de 1982 à 1990 le fauteuil laissé libre par Séguin à la Société des Dix a fêté ses 80 ans le 8 septembre 1995. À cette occasion, 173 parents et amis lui ont offert, comme il semblait convenir à un religieux, un bouquet tout spirituel intitulé *Dits et gestes de Benoît Lacroix. Prophète de l'amour et de l'esprit*<sup>55</sup>, somme de témoignages adressés par ceux et celles qui ont côtoyé à un moment ou un autre de leur vie, à un titre ou à un autre, cet homme qui a semé sur son chemin amour, foi et science. En ce dimanche du 24 septembre 1995, jour de lancement des *Dits et gestes* — dont le jubilaire semblait ignorer jusque-là l'existence —, le père Lacroix s'est plu à rappeler ses origines paysannes.

Le 8 septembre 1915, naissait à Saint-Michel-de-Bellechasse, de Caius Lacroix et de Rose-Anna Blais, Joseph Joachim François-Xavier, dit plus tard Benoît. En 1927, Joachim quitte le Troisième rang ouest de Saint-Michel pour le collège de Saint-Anne-de-la-Pocatière où il restera neuf ans. En 1936, il choisit de devenir dominicain et reçoit le nom de frère Benoît. On lui assigne pour patron le pape Benoît XI, dominicain lui-même, qui a régné à Rome de 1303 à 1304 et mourut probablement empoisonné. Joachim lui aurait bien préféré le grand saint Benoît de Nursie, le fondateur de l'ordre, mais son père maître en décida autrement: Benoît XI est «bien assez bon pour toi, lui dit-il, puisqu'il n'est, lui, contrairement à saint Benoît de Nursie, que bienheureux»<sup>56</sup>. Le père Lacroix apprend donc très tôt que l'humour aide à passer les épreuves. En 1937, le novice passe au Studium Generale des dominicains à Ottawa où il découvre pour maître à penser le père Louis-Marie Régis, «un pédagogue extraordinaire dont je n'ai jamais trouvé ailleurs l'équivalent [...] Il était devenu sans doute mon père, un père idéal, un père instruit et diplômé!»<sup>57</sup>. Études philosophiques et théologiques faites, il est ordonné prêtre le 5 juillet 1941. D'Ottawa, il passe plus au sud, à Toronto, au Pontifical Institute of Mediaeval Studies où il séjourne de 1941 à 1946. C'est là qu'il fait la connaissance de ses autres maîtres: «Mes modèles de compétence demeuraient le père Régis, Gilson, un peu moins Maritain et, quelques années plus tard, Henri-Irénée Marrou avec qui j'ai beaucoup travaillé»<sup>58</sup>. Il y prépare une licence (1944) puis un doctorat ès Sciences médiévales (1951) avec une thèse intitulée «Les débuts de l'historiographie médiévale. Ses origines. Son esprit. Ses méthodes», le premier doctorat décerné par cet institut fondé en 1929. Depuis 1945, Benoît Lacroix était chargé de cours d'historiographie, de méthodologie et de paléographie à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal, fondé en 1942. Lorsqu'il obtient son doctorat, l'Université le nomme professeur agrégé. Il a 36 ans.

À partir de ce moment, le père Lacroix s'adonne à de multiples tâches que lui commande sa carrière. L'enseignement l'occupe bien entendu à plein temps, à l'Institut d'études médiévales d'abord, dont il dirige les destinées de 1963 à 1969, mais aussi à l'Université Laval (1955), à l'Université nationale de Kyoto au Japon (1961), à l'Université nationale du Rwanda (1965)

55. Gisèle HUOT (dir.), *Dits et gestes de Benoît Lacroix. Prophète de l'amour et de l'esprit*, Saint-Hippolyte et Montréal, Éditions du Noroît et Fondation Albert-le-Grand, 1995, 735 p.

56. *Ibid.*, p. 118.

57. *Ibid.*

58. *Ibid.*, p. 153.

qu'avait fondée son confrère dominicain Georges-Henri Lévesque, à l'Université de Caen (1973-1976). Il fait des séjours d'étude à l'étranger. En 1957, il est au Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de l'Université de Poitiers pour y étudier l'art roman; en 1959, il obtient une bourse de la Guggenheim Foundation de New York pour étudier la philosophie de l'histoire. C'est là qu'il écrit sur *Orose et ses idées*<sup>59</sup>. Il écrit donc sur ce qu'il enseigne, mais on le sollicite de toutes parts. Les éditeurs de ses *Dits et gestes* ont bien montré la variété de ses productions dans le seul domaine de l'écriture: histoire de la culture populaire (59 textes), théologie (53), critique littéraire, éditoriaux et préfaces (37), littérature, contes, narrations, poésie (32), histoire (20), édition et bibliographie (10). En 1967, il fait paraître dans la collection «Classiques canadiens», chez Fides, une synthèse sur Lionel Groulx, qu'il considère comme son dernier grand maître. Quelques années auparavant, le père Lacroix avait soumis au chanoine lui-même l'idée de publier ses œuvres complètes. En 1967, il revient à la charge. «Je m'intéresse au projet parce qu'il est de vous», lui répond Groulx. «Je ne puis me défendre d'un certain désintéressement puisque je n'en verrai, selon toute probabilité, ni le commencement ni la fin»<sup>60</sup>. L'œuvre est l'une des plus monumentales qui soient au Québec et même au Canada, assure Juliette Lalonde-Rémillard, qui a consacré sa vie entière à la carrière puis à la fortune critique des écrits de son oncle historien, mais on s'y attaque. À ce jour, est paru le *Journal*, en deux volumes (1984) et deux des quinze tomes prévus de la *Correspondance* (1989 et 1993). Gisèle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier en ont été les éditeurs, Benoît Lacroix l'animateur et le préfacier. Le père Lacroix ne délaisse pas le Moyen Âge pour autant, en tout cas pas complètement.

Une idée le hante depuis 1950. Il entend un jour démontrer que le Canada français a la même dette envers le Moyen Âge que la France des Français: «Nous sommes, je le répète, des transplantés d'outre-Atlantique, des «survivants» de l'Europe. Notre histoire «américaine» commence chronologiquement parlant au Moyen Âge (XV<sup>e</sup> siècle), et notre histoire «canadienne» débute exactement au moment où celle du Moyen Âge s'achève: au XVI<sup>e</sup> siècle. Même le XVI<sup>e</sup>, dont nous dépendons plus directement, est plus médiéval qu'on ne le dit habituellement. M. Gilson l'a montré pour la philosophie et Focillon pour l'art [...] Le Moyen Âge est fortement inscrit en tout Canadien français dont les ancêtres remontent au régime français. Le caractère robuste et tendre à la fois de nos paysans, leur force physique qui fait échec à une extrême sensibilité; tout ce qui relève de leur vie sociale; par exemple, la politesse un peu prétentieuse parfois et souvent rituelle de plusieurs de nos bonnes gens, résidu des vieilles habitudes de cour et de la chevalerie, ces qualités d'ordre et de mesure, ce besoin d'équilibre au sein même de l'ardeur, cet idéalisme foncier; ce goût aussi pour les idées, pour la logique, pour la dialectique, qui se transpose dans les conversations les plus ordinaires, dans les discussions et dans les débats politiques, tout cela est médiéval d'abord»<sup>61</sup>. En 1950, il se contentait de l'affirmer comme une intuition. Plus tard il souhaiterait pouvoir le démontrer en mettant en train un vrai programme de recherche: «Une enquête dans tous les domaines de la pensée aboutirait aux mêmes conclusions [...] L'histoire de nos croyances, celle de notre folklore, de nos habitudes, de nos coutumes et de notre langue, le prouverait»<sup>62</sup>.

59. Benoît LACROIX, *Orose et ses idées*, Paris, J. Vrin et Montréal, Institut d'études médiévales, 1965, 235 p.

60. Juliette LALONDE-RÉMILLARD, «Édition des *Œuvres* de Lionel Groulx. Hommage à un homme d'action», *Dits et gestes, op. cit.*, p. 316.

61. Benoît LACROIX, «Pourquoi aimer le moyen âge?», *ibid.*, p. 142.

62. *Ibid.*

Il pose un premier geste en 1967, à Saint-Michel-de-Bellechasse, en interviewant son père et sa sœur aînée Marie-Jeanne sur les coutumes funéraires anciennes dans Bellechasse. Dans les mois qui suivent il multiplie les entrevues enregistrées auprès de personnalités issues de la biologie, de l'histoire, de la sociologie, de la psychologie, de l'ethnologie, de la muséologie. Il prépare la fondation du Centre d'études des religions populaires qui aura pour objet de retisser les liens entre le Moyen Âge et le Québec. Il met les gens au travail, surtout des étudiants de l'Institut d'études médiévales qui se préparent au doctorat. À Gisèle Huot, qui est rendue à l'Université d'Aix-en-Provence, il écrit: «J'ai nettement l'impression que votre connaissance du Moyen Âge et des méthodes que vous apprendrez là-bas sur l'étude des mentalités religieuses vous habilite déjà à voir large et grand. Il y a le fait religieux du Moyen Âge européen et il y a le fait religieux du Moyen Âge d'ici. Celui-ci se termine à peine. Que faire?»<sup>63</sup>. Sitôt collectées, les données sont transcrites dans une publication maison, les *Cahiers d'études des religions populaires*. Le *Cahier* XII de 1971 propose un questionnaire de 150 entrées sur «La religion de mon enfance»: Adoration nocturne, Anges, Chandelier, Deuil, Enfer, Fin du monde, etc. Il ne suffisait pas de collecter, il fallait aussi étudier. Une série de colloques internationaux est donc mise sur pied par Benoît Lacroix. Il y en aura onze en douze ans, dans la plupart des villes du Québec ainsi qu'à Moncton, à Ottawa et à Sudbury, de 1970 à 1982. Celui de 1982 fut tenu à l'Université Laval. Le père Lacroix recrutait toujours des partenaires locaux. Il fit appel à Jean-Paul Montminy, à Fernand Dumont et à moi pour la structuration du programme. Nous en avons publié ensuite les actes<sup>64</sup>, comme il avait été fait pour la majorité des colloques précédents. Nul ne pourra dire si ces discussions ont démontré noir sur blanc le lien de causalité historique entre le Moyen Âge et nous. Une chose est cependant certaine: cette grande croisade sur l'étude de la religion populaire aura suscité un nombre important de travaux et même des vocations scientifiques, des échanges fructueux, voire cordiaux, entre disciplines et collègues du Canada, d'Europe et des États-Unis.

En 1981, Benoît Lacroix est nommé professeur émérite de son université. C'est l'âge de la retraite puisqu'il a maintenant 66 ans; en tout cas certains ont pu le penser. Il est de plus en plus «tout à tous», comme au temps de la J.E.C. au collègue de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Mais surtout il tombe dans l'écriture. Dans le champ de la théologie «populaire», il avait commis quatre écrits; depuis 1980, c'est 56. Dans celui de la religion populaire, c'était 14 avant 1980; après ce sera 42. Il convient de préciser aussi que pendant sa carrière universitaire il écrit principalement sur le Moyen Âge et en histoire, alors qu'après ce sera en homme d'Église et sur l'étude des religions populaires. Il devient membre des Dix en 1982 et n'y publiera qu'un seul article: «Lionel Groulx en 1930»<sup>65</sup>. Pendant les huit ans de son séjour dans la Société, *Les Cahiers des Dix* ne paraissent qu'une fois. La reprise se fait en 1989 quand les Éditions La Liberté rachètent le fonds et stabilisent la situation financière.

J'ai eu l'honneur de succéder au père Lacroix au fauteuil numéro 7 de la Société des Dix en 1991. Nous avons organisé ensemble le dernier colloque sur les religions populaires en 1982; l'année d'après, nous réfléchissions avec Michel Lessard et d'autres collègues à un musée des

63. Benoît LACROIX, «Journal des débats du Centre d'études des religions populaires (extraits de lettres)», *Dits et gestes*, p. 224.

64. Benoît LACROIX et Jean SIMARD (dir.), *Religion populaire, religion de clercs?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984. 444p.

65. Benoît LACROIX, «Lionel Groulx en 1930», *Les Cahiers des Dix*, vol. 44, 1989, p. 199-229.

religions qui a vu le jour en 1986; c'est lui qui me présenta à la Société royale du Canada où je fus élu en 1995. Nous avons eu pendant toutes ces années des contacts fréquents desquels j'ai retiré chaque fois des leçons de vie. J'ai appris surtout du père Lacroix que l'intelligence et la sensibilité, la science et l'intuition, la théorie et le terrain devaient faire bon ménage pour que la «vraie vérité» jaillisse quelque part. Son exemple me guidera toujours.

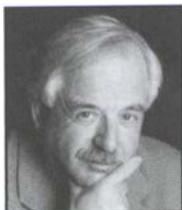


Photo: René Méthot, Université Laval

**Jean Simard** est né à Québec, en 1941. Il est professeur titulaire d'ethnologie du Québec et des francophones en Amérique du Nord à l'Université Laval. Pionnier des études sur l'iconographie et l'imagerie religieuses comparées, il est l'auteur de plusieurs ouvrages, articles, films et expositions sur l'art et la religion populaires. Il est engagé dans une recherche-action en vue de préparer l'avenir du patrimoine religieux. Élu à la Société des Dix en 1991, il en est maintenant le secrétaire.